

VOICE

Le journal de la SPM | septembre 2018 | numéro 3



Surveillance et contrôles par l'Etat chinois

La communauté tibétaine en Suisse sous pression

Le dalaï-lama se rendra en Suisse ce week-end. Cependant, le chef spirituel des Tibétain-e-s ne sera pas reçu de manière officielle par le Conseil fédéral. Les relations économiques avec la Chine sont, après tout, bien trop importantes. La communauté tibétaine en Suisse subit elle aussi l'impact grandissant de la Chine, comme en témoigne la campagne commune menée par la SPM et les organisations tibétaines.

La situation en matière de droits humains au Tibet est précaire et continue à se dégrader sous la présidence de Xi Jinping. En tant que puissance mondiale, la Chine cherche à étendre son hégémonie par différents moyens. Que ce soit par des tentatives d'intimidation au Conseil des droits de l'homme de

l'ONU, des activités de surveillance ou des infiltrations par des espion-ne-s, la communauté tibétaine en Suisse est elle aussi engloutie par l'ombre chinoise. Selon un rapport de la SPM publié en mars, les droits fondamentaux des Tibétain-e-s en Suisse se sont de plus en plus détériorés pendant les cinq dernières années.

Maigres résultats du dialogue sur les droits humains

Ainsi, il n'est pas toujours possible de s'exprimer librement au sujet de la situation dramatique des droits humains au Tibet. Les rassemblements et les ralliements sont de plus en plus soumis à des restrictions, et la surveillance, les cyberattaques et les intimidations effectuées par la Chine sont en aug-



**SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS**

mentation. La SPM a fait part de son inquiétude aux autorités fédérales compétentes et mené divers entretiens. Il en ressort que le DFAE maintient le dialogue sur les droits humains avec la Chine même si les résultats sont plutôt maigres. Compte tenu des rapports de force en jeu, la question de l'efficacité de cette approche mérite d'être posée. C'est pourquoi la conseillère nationale Barbara Gysi a exhorté le Conseil fédéral à évaluer les résultats du dialogue avec la Chine. Mais le Conseil fédéral ne veut rien entendre ! Selon ses déclarations, afin que le dialogue porte ses fruits, les résultats doivent rester secrets. Nous avons vraiment de la peine à comprendre cette façon de faire.

La Suisse convertit les Tibétains en Chinois

La Suisse n'indique plus « Tibet » mais « Chine » comme pays d'origine sur les livrets pour étrangers délivrés aux Tibétain-e-s. Par ailleurs, ces dernières années, il est devenu de plus en plus difficile pour les Tibétain-e-s en Suisse d'obtenir des documents de voyage. Les personnes qui voient leur demande refusée ou rejetée ne peuvent plus quitter la Suisse. Afin d'aborder ces problèmes, la SPM s'est adressée à la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Puis, une rencontre avec Mario Gattiker du Secrétariat d'Etat aux migrations a eu lieu pour y discuter des approches de solution. Leur mise en œuvre sera suivie assidûment par la SPM.

Surveillance et ingérence

Au début de l'été, la SPM a organisé une table ronde sur le thème de la surveillance et l'ingérence pratiquées par l'ambassade de Chine. Près de 80 personnes ont participé à la manifestation où des expert-e-s ont discutés les possibles actions à mener. L'avocat tessinois Paolo Bernasconi a mis en garde les participant-e-s de la puissance et l'ingérence croissantes de la Chine : « En tant que Suisse, je me sens moi aussi menacé par la Chine. » La conseillère nationale Barbara Gysi a signalé que les parlementaires suisses qui s'engagent pour le Tibet sont sous la surveillance de la Chine : « Dès que la situation au Tibet est abordée, il faut s'attendre à des réactions directes et indirectes de la part de l'ambassade de Chine. Ceci est inacceptable. » La spécialiste en sciences politiques Palmo Brunner souligne néanmoins : « Nous ne devons pas faire preuve d'obéissance anticipée ni exercer d'autocensure. Nous devons oser nous engager activement en faveur du Tibet. »

Il faut s'attendre à ce que la surveillance dont fait objet la communauté tibétaine augmente à l'occasion de la visite du dalaï-lama du 21 au 24 septembre. Afin de garantir la sécurité numérique à l'avenir, la SPM organise un atelier pour les organisations tibétaines avec des expert-e-s en informatique, visant à élaborer des mesures concrètes pour se protéger contre les cyberattaques.

Texte : **Angela Mattli** responsable de campagne minorités et discrimination SPM, et **Dominic Blumenthal** stagiaire campagne SPM

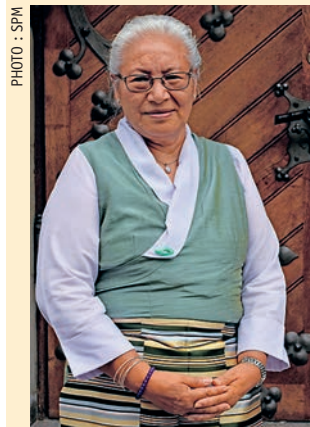


PHOTO : SPM

Interview avec **PEMA LAMDARK**

« La liberté d'expression n'est pas négociable »

Pema Lamdark est présidente de l'Organisation de femmes tibétaines en Suisse. Elle a participé au lancement de la campagne actuelle pour le Tibet. Six mois après le début de la campagne, elle revient sur son engagement et sur les premiers résultats.

Pema Lamdark, tu œuvres depuis des décennies pour les intérêts de la communauté tibétaine. En tant que présidente de l'Organisation de femmes tibétaines en Suisse, tu as participé avec la SPM au lancement de la campagne « Des droits pour les Tibétains et les Tibétaines, en Suisse aussi ! ». Comment est né ce projet ?

L'annexion du Tibet par la Chine restera à jamais gravée dans ma mémoire. Un tel événement, si fort en émotion, est impossible à oublier, même pour un enfant. A l'âge de huit ans et demi, j'ai assisté au rattachement de notre pays à la Chine. Notre famille était autosuffisante, nous vivions principalement de l'élevage de bétail et de l'agriculture. Sans nos terres, nous ne pouvions pas survivre. Lorsqu'en plus mon père était sur le point d'être capturé, nous nous sommes enfuis au Bhoutan, en traversant les montagnes, puis de là, en Inde et finalement, en Suisse. Depuis, il me tient à cœur de saisir toute opportunité pour parler de notre situation et d'en informer les gens. En effet, le sort de notre peuple au Tibet, mais aussi dans les lieux d'exil, est extrêmement précaire.

Depuis plus de 60 ans, la Suisse entretient un lien privilégié avec le Tibet. La Suisse fut le premier pays d'Europe à accueillir des réfugié-e-s tibétain-e-s sur son territoire. La communauté tibétaine de Suisse est la plus grande d'Europe. Tu es arrivée ici dans les années 1960. Quel est ton avis sur cette relation ?

Dans les années 60, ma famille et moi avons été reçues à bras ouverts par la Suisse. On nous a remis un livret bleu avec la mention « apatride ». Puis, il y a 25 ans, j'ai été naturalisée. Grâce à cela, la Suisse est devenue ma deuxième patrie. Je lui en suis très reconnaissante.

Malheureusement, les cinq dernières années, depuis que la Suisse a signé l'accord de libre-échange avec la Chine, la situation a changé. La Suisse n'indique plus « Tibet » mais « Chine » comme pays d'origine sur les livrets pour étrangers délivrés aux Tibétain-e-s. En plus, il est toujours plus difficile en Suisse de s'exprimer au sujet de la situation des droits humains au Tibet. Il existe de nombreux exemples de restrictions faites aux rassemblements et à d'autres manifes-

tations pour le Tibet, alors même que la liberté d'expression est inscrite dans la constitution suisse. Mais du fait des relations commerciales avec la Chine, nombreux sont ceux qui semblent l'avoir oublié.

La campagne a été lancée il y a six mois. Quel est ton avis sur la campagne et les effets mesurés jusqu'ici ?

Les Tibétain-e-s en Suisse sont certainement devenu-e-s plus vigilant-e-s. Justement suite à la pétition, de nombreuses personnes se sont montrées plus actives, elles sont parties à la récolte de signatures et ont commencé à informer les gens. Et c'est important, car bon nombre de ceux et celles qui ne sont pas concerné-e-s directement ne savent pas ce qui arrive et c'est uniquement lors de ces échanges personnels qu'ils commencent à s'y intéresser.

Interview : **Nicole Gisler** stagiaire communication SPM



PEMA LAMDARK

Pema Lamdark passe les premières années de sa vie à Yari, un petit village dans le sud du Tibet. Suite à l'annexion du pays par la République populaire de Chine, elle s'enfuit avec ses parents au Bhoutan. De là, la famille est emmenée dans un centre d'accueil pour réfugiés en Inde. Très vite, la famille part vers le nord du pays où Pema Lamdark fréquente l'école, tandis que ses parents trouvent du travail dans la construction de routes. Grâce à un contingent du gouvernement suisse, Pema Lamdark et sa famille arrivent en Suisse en 1963. Ici, Pema Lamdark achève sa scolarité et, après un an comme jeune fille au pair dans une ferme, elle fait un apprentissage de vendeuse. Après, elle suit une formation comme papetière, puis comme interprète. Il y a trois ans, Pema Lamdark part à la retraite, puis, en février 2017 et pour la deuxième fois, elle devient présidente de l'Organisation de femmes tibétaines en Suisse (TFOS).

PÉTITION DÉPOSÉE

Juste à temps pour l'ouverture de la session d'automne, la pétition « Protéger les droits fondamentaux des Tibétain-e-s, en Suisse aussi ! » a été déposée. Au moment de la clôture de rédaction, plus de 11 000 personnes y ont apposé leur signature. Il appartient désormais aux autorités et aux responsables politiques suisses d'agir pour protéger les droits de la communauté tibétaine en Suisse.

www.gfbv.ch/fr/campagnes/droits-pour-les-tibetains/



Editorial

Que ce soit par des tentatives d'intimidation au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, des activités de surveillance ou des infiltrations par des espion-ne-s, la communauté tibétaine en Suisse est elle aussi engloutie par l'ombre chinoise. Cinq ans après l'accord de libre-échange signé entre la Suisse et la Chine, les droits fondamentaux des Tibétain-e-s en Suisse se sont détériorés. « Alors même que la liberté d'expression est inscrite dans la constitution suisse. Mais du fait des relations commerciales avec la Chine, nombreux sont ceux qui semblent l'avoir oublié », déclare la militante Pema Lamdark à ce sujet dans notre interview en page 2.

Juste à temps pour l'ouverture de la session d'automne, la pétition « Protéger les droits fondamentaux des Tibétain-e-s, en Suisse aussi ! » vient d'être déposée. Vous trouverez plus d'informations sur la pétition et la campagne actuelle pour le Tibet dans le présent numéro de Voice, à partir de la page 1.

En juin, le Conseil fédéral suisse a décidé de rejeter la demande de reconnaissance des Roms comme une minorité nationale dans le cadre de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour les minorités nationales. La SPM a vivement critiqué cette décision et, dans l'article en page 6, elle explique pourquoi, de son point de vue, les raisons que le Conseil fédéral fait valoir sont d'ordre politique.

Pendant des années, la marine sri-lankaise a occupé la petite île d'Iranaitivu. Il y a plus d'un an, les anciens habitants soutenus par la SPM, ont commencé à se battre pour la restitution de leur terre. A la mi-mai, la marine a restitué l'île. Dans l'article à la page 7, une militante raconte comment s'est déroulé son retour sur Iranaitivu.

Je vous souhaite une lecture captivante !

Angela Mattli responsable de campagne minorités et discrimination, SPM

IMPRESSUM

VOICE 3, septembre 2018 **Editrice** : Société pour les peuples menacés, Birkenweg 61, CH-3013 Bern, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch
Rédaction : Dominique Schärer, Nicole Gisler **Mise en page** : Tania Brügger Márquez **Collaborateurs/trices pour ce numéro** : Angela Mattli, Dominic Blumenthal, Nicole Gisler, Yves Bowie **Parution** : semestrielle **Tirage** : 4200 exemplaires **Impression** : gdz AG, Zurich; imprimé sur Plano Speed («FSC Mix») **Abonnement** : 30 francs par an **Cotisation** : dès 60 francs par an **Photo de couverture** : Franziska Rothenbühler

« Des droits pour les Tibétains et l

PROBLÈMES



Désignation du pays d'origine et liberté de circulation

Ces dernières années, il est devenu de plus en plus difficile pour les Tibétain-e-s en Suisse d'obtenir des documents de voyage. Les personnes qui voient leur demande refusée ou rejetée par les autorités chinoises ne peuvent pas quitter la Suisse. En plus, depuis 2014, seule la mention « République populaire de Chine » peut désormais être acceptée comme pays d'origine, la mention « Tibet » n'étant plus reconnue par le Secrétariat d'Etat aux migrations.



Surveillance et contrôles

Les militant-e-s tibétain-e-s font régulièrement l'objet de surveillance et d'intimidations en Suisse, par les autorités chinoises. Le contrôle s'exerce également à travers le numérique. La communauté tibétaine en Suisse a été victime de fréquentes cyberattaques. Le Service de renseignement de la Confédération confirme cette surveillance accrue.



Liberté d'expression

En Suisse, il n'est pas toujours possible de s'exprimer librement au sujet de la situation des droits humains au Tibet. Les rassemblements et les manifestations sont soumis à des restrictions croissantes. Par le passé, de nombreux rassemblements tibétains ont été stoppés avec violence.

AARAU Montgolfière

Tashi 2017 La volonté montrée au début par la mairesse d'Aarau d'accueillir l'équipage de la montgolfière-Tibet provoqua la résistance du Conseil municipal, ce qui l'amena à faire machine arrière.

BÂLE Fête de la lune

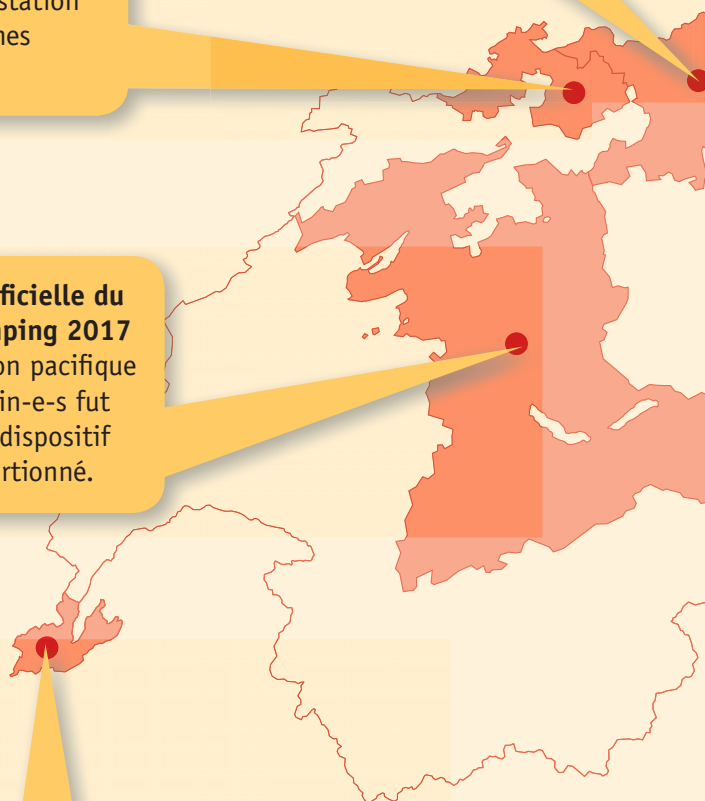
2014 Les forces de sécurité chinoises mirent fin à une manifestation pacifique de jeunes Tibétain-e-s.

BERNE Visite officielle du président Xi Jinping

2017 Une manifestation pacifique de jeunes Tibétain-e-s fut réprimée par un dispositif policier disproportionné.

GENÈVE Conseil des droits de l'homme

2015 Alors que le militant tibétain Golog Jigme s'appretait à témoigner devant le Conseil des droits de l'homme, il fut suivi et photographié par un diplomate chinois. Sept autres militant-e-s confièrent à l'agence Reuters avoir été photographié-e-s au Conseil des droits de l'homme sans leur consentement.



Les Tibétaines, en Suisse aussi ! »

WINTERTHOUR Montgolfière

Tashi 2017 A Winterthour, il fallut que l'opinion publique s'en mêle pour que la ville finisse par autoriser la montgolfière « Tashi », faite du drapeau tibétain, à atterrir sur ses terres lors de son voyage à travers la Suisse.

BÜLACH Visite du président du gouvernement tibétain en exil 2018

Le consulat de Chine contacta les gestionnaires de la Stadhalle à Bülach pour interdire la manifestation, mais ceux-ci ne donnèrent pas suite à la demande.

TOGGENBURG Rassemblement Montgolfières 2017

Le ballon « Tashi » fut exclu de participer au rassemblement de montgolfières du Toggenburg.

GLARIS Sechseläuten 2017 En tant qu'invité d'honneur à la Sechseläuten de Zurich, le canton de Glaris invita des Tibétain-e-s à une présentation commune, suite à quoi le Consulat de Chine intervint. Malgré cela, Glaris décida de maintenir la participation commune.

REVENDEICATIONS

Dans le cadre de la campagne « Des droits pour les Tibétains et Tibétaines, en Suisse aussi ! », la SPM et les organisations tibétaines demandent :

- que la Suisse s'engage plus activement au niveau international et contre la Chine pour le respect des droits humains au Tibet et la protection de la culture et de la langue des Tibétain-e-s ;
- que Sa Sainteté le dalaï-lama soit reçu de manière officielle par le Conseil fédéral lors de sa prochaine visite en Suisse ;
- qu'une évaluation soit faite des répercussions de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine par rapport au respect des droits des minorités et des droits humains, et que les résultats soient publiés dans un rapport ;
- que la liberté d'expression sur la situation au Tibet soit pleinement garantie en Suisse ;
- que des alternatives soient trouvées à la mention « Chine » apposée sur les livrets pour étrangers accordés aux Tibétain-e-s ;
- que la Suisse s'engage fermement pour le respect de la liberté de circulation des Tibétain-e-s en reconnaissant leur statut de personnes à protéger et en délivrant un passeport aux personnes concernées ;
- et que des mesures concrètes soient adoptées pour protéger la communauté tibétaine de la surveillance dont elle fait l'objet en Suisse et pour garantir le respect de la vie privée en intervenant, le cas échéant, auprès des autorités chinoises.

Les Roms se voient refuser leur demande de reconnaissance comme minorité nationale par le Conseil fédéral

PHOTO : ERIC ROSET



Malgré la répression et les persécutions, les Roms font partie de la réalité suisse depuis plus de 600 ans.

En juin, le Conseil fédéral suisse a décidé de rejeter la demande de reconnaissance des Roms comme minorité nationale dans le cadre de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour les minorités nationales. La Société pour les peuples menacés a critiqué vivement cette décision et révèle que les raisons que le Conseil fédéral fait valoir sont d'ordre politique.

Tandis que les Sintés et les Yéniches ont été reconnus comme une minorité nationale en 2016, ce même statut est refusé aux Roms. Les Sintés (de même que de nombreux autres groupes, tels que les Kalderash ou les Lowara) appartiennent à la communauté rom mais préfèrent se présenter sous leur dénomination propre. Les Sintés et les Roms partagent la même langue, le romani. En raison de leur contextes linguistique et historique similaires, la SPM considère la décision du Conseil fédéral comme discriminante. C'est inacceptable que les minorités soient dressées les unes contre les autres.

Une discrimination qui persiste

Les cantons consultés s'étaient déclarés en majorité favorables à la procédure de reconnaissance. Mais au lieu de soutenir l'avis des cantons et d'envoyer ainsi un signal contre les préjugés et de la discrimination, le Conseil fédéral a choisi de poursuivre une politique discriminatoire contre les Roms. Il justifie sa décision en s'appuyant sur des critères qui ne seraient pas remplis pour la reconnaissance

comme minorité nationale. Ainsi, un lien de longue date avec la Suisse, la volonté collective d'une identité commune ainsi que la nationalité suisse feraient défaut aux Roms. Cette justification est incompréhensible.

Un lien avec la Suisse

Malgré tous les actes de répression, les déportations et les persécutions subies, les Roms font partie de la réalité suisse depuis plus de 600 ans. En effet, les premiers documents attestant de la présence de Roms sur le sol helvétique proviennent de Zurich et remontent à 1418. En 1471, la Suisse a édicté une interdiction d'entrée sur le territoire à l'encontre de cette minorité et l'a renouvelée à plusieurs reprises jusqu'en 1972. Malgré tout, les Roms sont présents en Suisse, un bon nombre d'entre eux ne se montrant pas pour autant comme tels. Compte tenu de la politique de rejet et de répression menée pendant des siècles, le constat fait par le gouvernement suisse d'un manque de preuves pour attester du lien solide et durable entre les Roms et la Suisse, ne peut que se qualifier de cynique.

Identité commune

Un autre argument présenté par le Conseil fédéral concerne la justification insuffisante de la volonté de maintenir une identité collective. Le Conseil ne livre pas d'explication compréhensible sur les motifs qui ont justifié une telle appréciation. Sa conclusion du manque de la volonté générale des près de 80 000 Roms de

maintenir une identité commune n'a pas de fondement et ne tient pas compte de la réalité. Ceci est choquant. Enfin, selon l'avis du Conseil fédéral, la nationalité suisse des Roms est insuffisamment attestée. Une chose est certaine : au moins 30 % des Roms en Suisse sont des citoyens-n-e-s suisses. Pourquoi ce nombre ne suffit pas à constituer une minorité reste également sans réponse.

Une décision politiquement motivée

Les explications de chaque point démontrent que les critères pour accéder au statut de minorité sont de nature politique et non juridique. La reconnaissance comme minorité nationale aurait permis une diminution de la stigmatisation et des préjugés à l'encontre des Roms. Le Conseil fédéral aurait eu l'opportunité de dissiper l'héritage de l'ancienne « politique tzigane » répressive et de garantir une protection juridique à cette communauté. Avoir laissé passer cette chance ne représente pas un bon signal, ni pour les Roms ni pour les autres minorités. Car, comme disait autrefois le président tchèque Vaclav Havel : « On reconnaît le niveau de démocratie d'un peuple à la façon dont il traite les Roms. » La Suisse n'a pas fait preuve d'un haut niveau.

Texte : **Angela Mattli** responsable de campagne minorités et discrimination SPM, et **Dominic Blumenthal** stagiaire campagne SPM

Iranaitivu (Sri Lanka)

La lutte a porté ses fruits: Des Tamoul-e-s récupèrent leur île

Pendant des années, la marine sri-lankaise a occupé la petite île d'Iranaitivu. Il y a plus d'un an, les ancien-ne-s habitant-e-s ont commencé à se battre pour la restitution de leur terre. Et le succès était au rendez-vous : à la mi-mai, la marine leur a enfin restitué Iranaitivu.

En 2008, à la fin de la guerre civile entre l'armée sri-lankaise et les rebelles du groupe armé des « Tigres de libération de l'Eelam tamoul », l'île d'Iranaitivu a été occupée par la marine sri-lankaise. Dans le but de s'opposer à cette occupation et récupérer l'île, plusieurs femmes ont commencé une manifestation permanente le 1^{er} mai 2017. Elles cherchaient ainsi à imiter l'exemple d'autres manifestations menées par des femmes, toujours liées à l'accaparement des terres, dans le nord et l'est du Sri Lanka. Les manifestantes ont remis au gouvernement leurs revendications et ont organisé des manifestations dans la capitale Colombo. Mary Jeyaseelan représentante de la communauté villageoise a été invitée par la SPM pour se rendre au Conseil des droits de l'homme, à Genève, afin d'attirer l'attention sur sa situation.



PHOTO : VIKALPA

Pour le peuple d'Iranaitivu, la lutte a porté ses fruits - après une dizaine d'années, ils sont retournés sur leur île.

Avec le soutien de la société civile, le 23 avril de cette année, plusieurs centaines de personnes réparties sur 50 embarcations se sont dirigées vers l'île d'Iranaitivu dans le cadre d'une action de protestation pour convaincre la marine de libérer l'île. Après quoi, plusieurs villageois-es sont resté-e-s sur Iranaitivu. Cette action a payé, puisque peu de temps après, la marine leur a effectivement restitué leur terre.

La joie de la communauté villageoise est infinie. « Nous sommes tellement heureux d'être de retour dans notre village. Nous gagnons aussi plus d'argent pour nos familles, car maintenant nous pouvons pêcher partout sans entraves », explique Mary Jeyaseelan par téléphone. Puis, elle ajoute : « Nous remercions la SPM pour son soutien. Avec l'aide de la SPM et des autres organisations, notre communauté s'est rapprochée et, grâce à cette force, elle a pu se battre pour récupérer notre terre. Sans ce soutien, cela n'aurait pas été possible. » La SPM se réjouit à son tour et félicite la communauté pour sa réussite.

Texte : **Yves Bowie** responsable de campagne pour le Sri Lanka à la SPM

NEWS

Roms nomades : plainte contre le président de section de l'UDC d'Arbon

Fin mai, Roland Schöni, président de section de l'UDC au conseil communal de la ville d'Arbon a choqué avec ces déclarations : « Les Roms vivent aux dépens des autres, ne paient pas leurs impôts et font ce que bon leur semble. Ce ne sont que des roublards et des malfrats, des voyants qui ne font que mentir et des gens qui ne tiennent pas leur promesses. » Tels furent les propos que le politicien a tenus au quotidien Tagblatt de Saint-Gall, le 25 mai 2018 (c'est nous qui traduisons).

Du point de vue de la Société pour les peuples menacés (SPM) et de l'association Verband Sinti und Roma Schweiz (VSRS), ces déclarations violent la norme pénale contre la discrimination raciale, art. 261 bis al. 4 du Code pénal suisse, en discriminant un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse. C'est pourquoi, à la fin mai, les deux organisations ont porté plainte auprès du Parquet du canton de Thurgovie. Il s'agit de la cinquième plainte pour diffamation des Yéniches, Sintés et Roms déposée par la SPM, ces deux dernières années.

L'exemple d'une plainte fin février démontre que de telles procédures peuvent avoir du succès : l'association Verband Sinti und Roma Schweiz déposa, avec le soutien de la SPM, un recours contre les Jeunes UDC du canton de Berne pour violation de la norme antiraciste. Le motif de la plainte était une caricature publiée sur Facebook, dans le cadre de la campagne électorale des Jeunes UDC, qui discriminait elle aussi les minorités des Sintés et des Roms. Le Ministère public ayant donné suite à la plainte contre les Jeunes UDC bernois, une audience au Tribunal se tiendra sous peu.

Texte : **Angela Mattli** responsable de campagne minorités et discrimination SPM, et **Nicole Gisler** stagiaire communication SPM

« La Suisse a le plus profité de la mondialisation »



PHOTO : MÀD

Lors de l'assemblée annuelle de la Société pour les peuples menacés (SPM) au mois de mai, Lisa Mazzone, conseillère nationale et vice-présidente des Verts, a été élue présidente de l'organisation à l'unanimité. Elle succède ainsi à Ruth-Gaby Vermot. Lisa Mazzone s'est entretenue avec la SPM sur la Suisse posée en championne de la mondialisation, sur l'importance des changements de perspectives et sur ses attentes en tant que représentante de la SPM.

Depuis 1989, la SPM s'engage en faveur des droits des minorités et des autochtones. Lisa Mazzone, est-ce que ces sujets-là t'ont interpellée avant d'occuper le poste de présidente de la SPM ?

Lorsque j'avais environ 17 ans, mon école a démarré un projet d'échange avec les Kogi, un peuple autochtone de Colombie. Des représentant-e-s des Kogi sont venu-e-s en Suisse et nous ont expliqué leur situation et leurs problèmes tout en partageant avec nous leur rapport à la nature. Ces rencontres m'ont profondément marquée.

De quelle façon ?

D'un côté, je me suis rendue compte des conséquences de la destruction de la forêt amazonienne sur l'espace vital des êtres humains et sur notre environnement. D'un autre côté, ces rencontres m'ont rappelé que, selon le lieu de naissance, la perception que l'on a du monde est très différente. Nous ne devrions pas toujours donner des leçons à partir d'une perspective européenne et avons, au contraire, beaucoup à apprendre. Aujourd'hui, je pense par-dessus tout qu'ici en Suisse, nous devrions nous inspirer d'autres perspectives.

Quels sont tes objectifs en tant que présidente de la SPM ?

La Suisse joue un rôle clé dans le commerce international. Une étude publiée au printemps la sacre championne de la mondialisation et montre, en s'appuyant sur l'exemple du revenu par habitant, comment, au niveau international, la Suisse a profité le plus de la mondialisation ces dernières années. En tant que présidente de la SPM et aussi comme responsable politique, je souhaite agir pour que nous soyons très attentifs aux conséquences globales qui découlent de ce classement, par exemple en ce qui concerne la provenance de l'or transformé en Suisse ou les effets de l'accord de libre-échange entre ce pays et la Chine sur la communauté tibétaine en Suisse.

Quel est le potentiel d'une organisation comme la SPM ?

En ce qui concerne l'approche mise en œuvre par la SPM, je considère que le potentiel est formidable. La SPM collabore directement avec les personnes concernées et c'est très important. Nous ne nous approprions pas la parole, mais mettons tout en œuvre pour donner la parole aux personnes concernées.

Les Etats-Unis quittent le Conseil des droits de l'homme et en Italie, des comptages discriminants et anticonstitutionnels sont mis en place. Comment réussir, à l'époque actuelle, non seulement à maintenir les progrès si péniblement accomplis, mais à continuer à améliorer la situation des droits humains ?

Nous enregistrons de nombreux reculs, mais en même temps, beaucoup de gens, justement à cause de la politique de Trump, ont réalisé que certains droits auparavant acquis ne sont pas maintenus pour toujours et que nous devons nous engager. De nombreuses personnes ont pris conscience et se sont politisées et engagées. Ainsi, cela peut renforcer les mouvements et accomplir de réels progrès. En Suisse, au niveau institutionnel, il y a aussi des signaux encourageants tel que l'initiative pour des multinationales responsables*, qui a obtenu une majorité des voix au Conseil national. Il faut s'engager et persévérer.

*(Note de la rédaction : le résultat du débat au Conseil des Etats n'est pas connu à la clôture de la rédaction.)

Interview : **Nicole Gisler** stagiaire en communication SPM



LISA MAZZONE

Déjà au temps de sa scolarité, Lisa Mazzone fonde un parlement des jeunes à Versoix, sa commune d'origine. Plus tard, elle rejoint les Verts et travaille en tant que coordinatrice, puis chargée de projets à ProVelo Genève. En 2015, Lisa Mazzone est élue au Conseil national et devient ainsi la plus jeune membre de cette législature. Outre son intérêt pour les questions liées aux politiques d'égalité, de migration et de paix, la jeune femme âgée de 30 ans s'engage également activement sur le thème du développement durable, qu'il s'agisse des questions de mobilité, de l'exploitation des matières premières ou de l'initiative pour des multinationales responsables. En 2017, elle a ainsi attiré l'attention en déposant une interpellation sur le commerce de « l'or au mercure ».